

PROPOSITION DE RANDONNEE GOURMANDE EN CHAMPAGNE

Samedi 18, dimanche 19, lundi 20 mai 2019

L'association Terres de Lumière organisatrice de l'Escapade des Gourmets propose un week-end en Champagne pour la **randonnée Gourmande de Celles sur Ource** qui aura lieu le **dimanche 19 mai 2019**. Cette manifestation est organisée sur le même schéma que la nôtre. Il s'agit d'une promenade à travers vignes et bois sur le terroir champenois de Celles sur Ource où réside une de nos concitoyennes rastellaine, épouse d'un vigneron champenois. Des pauses gourmandes et des animations agrémentent le circuit et à chacune d'elle, c'est bien sûr du champagne qui est proposé à la dégustation.

Le déplacement se fera en bus au départ de RastEAU. Plusieurs administrateurs et bénévoles de l'Escapade des Gourmets seront du voyage. Quelques places (une vingtaine) sont encore disponibles dans le bus. Nous avons pensé vous en faire profiter, vous qui êtes nos fidèles partenaires, amateurs de bonne chère et de convivialité.



Le Programme

Samedi 18 mai

7h : Départ en autocar place de l'Apparent Rasteau.

17h : Arrivée à Celles sur Ource. Accueil, visite et dégustation gratuite au Domaine Gerbais (Audrey et Aurélien). Dîner et nuit au Domaine Bel Air à Bar sur Seine.

Dimanche 19 mai

9h30 : Transfert à Celles sur Ource en autocar. Départ pour la randonnée gourmande. Randonnée à travers vignes et bois, servie uniquement avec du Champagne de producteurs locaux. Excellent repas. Nombreuses animations.

18h : Transfert au Domaine Bel Air à Bar sur Seine. Dîner et nuit.

Lundi 20 mai

7h : Départ Bar sur Seine. Arrivée à Rasteau vers 17h.



Tarif : 200 € par personne comprenant :

- L'entrée à la randonnée gourmande (pour info 38 €)
- 2 dîners, nuits et petits déjeuners au domaine Bel Air (pour info 60 €/nuit x 2= 120 €) en chambre double, s-d-bain et toilettes privatives.
- Participation autocar : pour info 42 € par personne.

Si vous êtes intéressé (e,s) merci de contacter le secrétaire de l'association : Guy Chauvin au 06.19.32.97.26 avant le 31 janvier 2019. Il vous donnera toutes les informations pour le règlement qui confirmera votre inscription.